

Éléments pour une archéologie funéraire de l'esclavage Lucas Latchoumaya

▶ To cite this version:

Lucas Latchoumaya. Éléments pour une archéologie funéraire de l'esclavage. Revue historique de l'océan Indien, 2017, Esclavage: nouvelles approches - 9, 14, pp.372-388. hal-03260665

HAL Id: hal-03260665 https://hal.univ-reunion.fr/hal-03260665v1

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éléments pour une archéologie funéraire de l'esclavage

Lucas Latchoumaya Doctorant CIFRE en histoire et archéologie CRESOI – Université de La Réunion Cellule Patrimoine Culturel, Mairie de Saint-Paul

Longtemps, l'archéologie a été rattachée à l'histoire ⁸⁶⁴ et si elle a pu s'en émanciper, c'est à travers ses sources et sa méthodologie. Cependant le dialogue entre ces deux sciences du passé doit être une règle pour la période coloniale et notamment à La Réunion ⁸⁶⁵. Où la pratique, se développant dans l'île, puise ses racines dans les travaux des historiens locaux qui ont abordé la question par le biais de l'histoire industrielle ⁸⁶⁶. En effet, la recherche autour de l'archéologie industrielle a connu un essor durant les années 1970 ⁸⁶⁷ pour combler les lacunes laissées par la recherche archivistique sur les processus de transformation et le glissement de la production artisanale à la production industrielle ⁸⁶⁸. Pour La Réunion, on peut noter que la plupart des sites fouillés depuis 2010 dépendent de cette archéologie-là ⁸⁶⁹.

Cependant, la pratique archéologique à La Réunion ne date pas des années 2010 car des associations ont œuvré dans ce domaine à partir des années 1990 et ont milité pour la création d'une « archéologie réunionnaise »⁸⁷⁰, dont l'un des axes de recherche serait l'esclavage. Mais derrière cette volonté de promouvoir l'histoire de l'esclavage à travers la

⁸⁶⁴ Pascal Mongne & Philippe Marquis, *Dictionnaire de l'archéologie*. Paris : Larousse, coll. In extenso, 2008, 429 p., p. 25.

⁸⁶⁵ Sudel Fuma, « L'esclavage et le marronnage à la Réunion », mis en ligne le 01 décembre 2002, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.futura-sciences.com/magazines/sciences/infos/dossiers/d/ethnologieesclavage-marronnage-reunion-158/.

⁸⁶⁶ Des travaux de recherche relatifs à l'ère industrielle ont été réalisés à l'Université de La Réunion. Ainsi, nous pouvons citer la thèse de doctorat de Jean-François Géraud en exemple. Jean-François Géraud, Des habitations-sucreries aux usines sucrières: la « mise en sucre » de l'île Bourbon (1783-1848), thèse de doctorat d'Histoire (ment. Archéologie industrielle), sous la dir. de Claude Wanquet, soutenue en décembre 2002, Université de La Réunion, 4 vol., ou la thèse de Xavier Le Terrier, L'agriculture cannière et l'industrie sucrière à La Réunion au cours de la seconde moitié du XIX* siècle, 1848-1914: entre croissance et crise, thèse de doctorat Histoire, sous la dir. d'Edmond Maestri et de Prosper Eve, soutenue en décembre 2008, Université de La Réunion, 4 vol.

⁸⁶⁷ Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », *Revue Historique de l'Océan Indien* n° 4, juin 2008; *Lecture pour tous*; « Archéologie(s) réunionnaise(s) »; 44 p. [en ligne], URL: http://www.cresoi.fr/-Lecture-pour-tous-no3-. p.2.

⁸⁶⁸ Pascal Mongne & Philippe Marquis. Dictionnaire de l'archéologie. op. cit., p. 210.

⁸⁶⁹ Jean-François Géraud., « Archéologie(s) réunionnaise(s) ». op. cit., p. 3.

⁸⁷⁰ www.témoignages.re, « Courrier des lecteurs – Pour une archéologie réunionnaise », 2 avril 2005, mis en ligne le 2 avril 2005, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.temoignages.re/chroniques/di-sak-na-pou-di/le-courrier-des-lecteurs-du-02-avril-2005,8275.html.

culture matérielle, il semble se dégager une idéologisation de l'histoire⁸⁷¹ et de récupération politique du patrimoine archéologique⁸⁷².

Malgré Les travaux historiques et cette volonté de la société civile, La Réunion a été en retard par rapport à la recherche archéologique française en général. En effet, établie officiellement seulement depuis 2010⁸⁷³, l'archéologie réunionnaise voit ses axes de recherche se multiplier sans fil directeur, ce qui tend à en obscurcir une définition déjà très opaque⁸⁷⁴. Cependant, une approche semble se dessiner à travers l'archéologie coloniale car il s'agit du système ayant fonctionné le plus longtemps dans l'ile. Ce système économique trouvant sa source dans l'application de l'esclavage codifié, l'esclavage doit devenir l'un des axes principaux de l'archéologie à La Réunion notamment pour l'aspect funéraire qui est le moins documenté de la condition servile

Ainsi, nous verrons, dans un premier temps, des éléments de définition de l'archéologie coloniale. Puis dans une seconde partie, nous étudierons l'aspect funéraire de cette archéologie en comparant trois sites.

1. Archéologie coloniale ou archéologie en contexte colonial?

L'archéologie s'intéresse par définition aux vestiges du passé, qu'ils soient enfouis ou non⁸⁷⁵. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte colonial, car de par la jeunesse des territoires considérés, la question semble devoir se poser à travers le prisme du patrimoine bâti⁸⁷⁶. Aussi, deux questions se posent :

Qu'est-ce que l'archéologie coloniale ? Comment est-elle appliquée à La Réunion ?

⁸⁷¹ www.zinfo974.com, « "Plus de respect" et "moins de légèreté" autour des fouilles archéologiques », mis en ligne le 14 février 2013, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.zinfos974.com/Plus-de-respect-et-moins-de-legerete-autour-des-fouilles-archeologiques a53293.html.

www.temoignages.re, 23 novembre 2009, «Reconnaissance de la mémoire et réparation sociale : une tâche centrale des communistes », mis en ligne le 23 novembre 2009, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.temoignages.re/politique/actualites/reconnaissance-de-lamemoire-et-reparation-sociale-une-tache-centrale-des-communistes,40177.html.

⁸⁷³ *JO Sénat du 27/01/2010* ; Réponse du Ministère de la culture et de la communication « Mise en place d'un service régional d'archéologie à La Réunion » ; 13° législature ; p. 483, URL : http://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ09110716S.html.

⁸⁷⁴ Jean-Marie Pesez, L'archéologie: Mutations, missions, méthodes. Paris: Nathan, coll. Histoire 128, 1997, 128 p., p. 18.

⁸⁷⁵ Guy Rachet, « Archéologie », Dictionnaire de l'archéologie. Paris : Robert Laffont, 2004, 1053 p., p. 83-84.

⁸⁷⁶ André Chastel, « La Notion de Patrimoine », Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard – Quatro, 1997, 4 Vol., Vol. 1, p. 1433-1470.

L'archéologie coloniale

Définition

L'archéologie est dite coloniale lorsqu'elle s'exerce en milieu colonial⁸⁷⁷. Cette évidence permet de définir le contexte de son application car dans sa conception classique, *l'archéologie* s'adresse aux vestiges antiques⁸⁷⁸ et l'épithète *coloniale* renvoie à l'expansion grecque.

Cependant, elle peut aussi être comprise comme l'étude des sociétés de colon entre le XVI° et le XIX° siècles, sous le vocable angliciste d'historical archaeology⁸⁷⁹. Chronologiquement plus spécifique, cette archéologie de la période historique étudie l'expansion européenne depuis 1492 à travers les bâtiments qui y sont liés comme les fortifications, les implantations ou les plantations, mais aussi la culture matérielle et les symboles de la domination de ces colonies⁸⁸⁰.

La colonisation du monde par les Européens ne s'est pas faite en une seule vague. Aussi, un des premiers critères pour l'expression du contexte archéologique est la distinction entre la première et la seconde vague de colonisation⁸⁸¹. Un second critère de différenciation est la distinction entre *colonie de peuplement* et *colonie d'exploitation*⁸⁸². Cette distinction implique un troisième critère, celui des motivations colonisatrices⁸⁸³.

La Réunion dépend de la première expansion coloniale car peuplée définitivement en 1663⁸⁸⁴. C'est une colonie de peuplement transformée en colonie d'exploitation par la Compagnie des Indes à partir de 1715 avec l'introduction de la culture de café. Les motivations qui ont permis le peuplement de l'île sont à la fois économique mais surtout d'opportunisme, car après avoir été chassée de Madagascar, la France s'y est repliée pour organiser le commerce vers l'inde, avant d'être supplanté par l'ile de France⁸⁸⁵.

880 Nathan Schlanger, « Situations archéologiques, expériences coloniales », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 128 | 2012, mis en ligne le 19 décembre 2014, consulté le 11 avril 2016. URL : http://nda.revues.org/1676 ; DOI : 10.4000/nda.1676. p.2.

883 Nathan Schlanger, « Situations archéologiques, expériences coloniales », op. cit., p. 2.

⁸⁷⁷ Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin, « Archéologie(s) en situation coloniale », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 126 | 2011, mis en ligne le 30 décembre 2014, consulté le 14 mai 2015, URL : http://nda.revues.org/1108 ; DOI : 10.4000/nda.1108. p. 3.

⁸⁷⁸ Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », op. cit., p. 1.

⁸⁷⁹ *Ibid.*, p. 5.

⁸⁸¹ Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin., « Archéologie(s) en situation coloniale », *op. cit.*, p. 5.

⁸⁸² L'un n'excluant pas l'autre.

⁸⁸⁴ Bernard Marek, *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663*. Saint-André : Océan Editions, 2010, 254 p., p. 17.

⁸⁸⁵ Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », op. cit., p. 2.

L'archéologie coloniale à La Réunion

La question de l'archéologie coloniale se développe principalement, depuis une quinzaine d'années, dans le champ de la recherche archéologique préventive pour les départements français d'Outre-Mer⁸⁸⁶. Ses recherches ont été esquissées dans un premier temps dans les pays anglo-saxons tandis qu'en France, cette approche a été intégrée à l'histoire de l'archéologie par des travaux sur l'identité⁸⁸⁷.

Qu'en est-il pour l'archéologie à La Réunion? De par son histoire, La Réunion entre dans le champ de l'archéologie coloniale et bien que pendant des années, les insuffisances liées à l'absence d'institution l'aient exclue des évolutions conceptuelles liées à l'archéologie coloniale opérées depuis plusieurs décennies, le renouvellement de la discipline s'est opéré par l'étude de la culture matérielle, des vestiges urbains et des espaces industriels⁸⁸⁸.

L'archéologie de l'esclavage colonial

Le dernier renouvellement en date est celui du colloque intitulé « Archéologie de l'esclavage colonial »⁸⁸⁹ organisé sous l'égide de l'INRAP⁸⁹⁰ au quai Branly⁸⁹¹ en 2013. Il est à noter que si l'archéologie de l'esclavage colonial aux Amériques du Nord & du Sud et des Antilles est très représentée⁸⁹², La Réunion n'est présentée que par deux conférenciers⁸⁹³. Peut-être un signe du retard conceptuel de l'archéologie réunionnaise. En effet, nous l'avons dit, elle n'est institutionnalisée localement que depuis 2010⁸⁹⁴. Avant cela, toutes les opérations dépendaient directement de Paris⁸⁹⁵. Cette lacune a creusé le retard de l'île en ajoutant, au retard réglementaire, le retard théorique. A contrario, les Antilles ont bénéficié dès les années 1940 d'une archéologie institutionnalisée dont l'orientation vers le champ colonial

⁸⁸⁶ Dossier de presse, « Archéologie de l'esclavage colonial », Colloque international qui s'est tenu du 9 au 11 mai 2013 au quai Branly organisé par l'INRAP, le Comité pour l'Histoire et la Mémoire de l'Esclavage, le ministère de la Culture et de la Communication et le musée du Quai Branly. http://www.inrap.fr/archeologie-de-l-esclavage-colonial-8435. p. 2.

⁸⁸⁷ Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin., « Archéologie(s) en situation coloniale », *op. cit.*, p. 4.

⁸⁸⁸ Pascal Mongne & Philippe Marquis, Dictionnaire de l'archéologie, op. cit., p. 25.

^{889 «} Archéologie de l'esclavage colonial », cité.

⁸⁹⁰ Institut National de la Recherche Archéologique Préventive.

⁸⁹¹ Dossier de presse, « Archéologie de l'esclavage coloniale », op. cit., p. 2.

^{892 14} communications sur 22 interventions (hors contextualisation) contre 4 pour la zone océan Indien au sens large.

⁸⁹³ Les deux conférenciers sont, Edouard Jacquot, conservateur régional de l'archéologie (DAC oI) et Anne-Laure Dijoux, doctorante en Archéologie (Paris-Panthéon-Sorbonne) qui, au moment du colloque, est archéologue au Département de La Réunion.

⁸⁹⁴ JO Sénat du 27/01/2010, op. cit.

⁸⁹⁵ Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », op. cit., p. 1.

⁸⁹⁵ Alexandra Galitzine-Loumpet, Svetlana Gorshenina & Claude Rapin., « Archéologie(s) en situation coloniale », *op. cit.*, p. 2

s'est amorcée dans les années 1980 lors de la création de la carte archéologique⁸⁹⁶.

Définition d'un site archéologique lié à l'esclavage colonial

Au moment où nous parlons, les sites archéologiques de La Réunion n'ont pas fait l'objet d'un recensement. Cependant, nous connaissons un certain nombre de sites archéologiques. Cela pose donc la question de leur découverte. En effet, aucune base de données dite « carte archéologique » n'existe pour La Réunion. Il s'agit d'un outil de gestion du patrimoine archéologique qui recense et localise les opérations réalisées, les sites connus et les protections réglementaires utiles pour délimiter les zones de présomption de prescription archéologique, inscriptions et classements au titre des monuments historiques⁸⁹⁷.

Une première approche d'étude documentaire des sites pour La Réunion a été réalisée en 2013 pour la zone Nord-Ouest de l'île (Saint-Denis, La Possession, Saint-Paul)⁸⁹⁸. Cette approche pose le cadre des circonstances de découverte des éléments. Il existe *a priori* trois types de connaissance d'un site archéologique : la mémoire et la tradition ; l'étude documentaire ; la découverte fortuite. La prise en compte de ces trois conditions de découverte montre une limite pour l'archéologie de l'esclavage à La Réunion. En effet, une grande partie des découvertes archéologiques sont faites de façon fortuite. Nous pouvons avancer comme découverte fortuite fameuse : les ossements du Tapcal au début des années 1980⁸⁹⁹, plus récente, la découverte des ossements du Cimetière marin en mars 2007⁹⁰⁰ et celle du « puits de Saint-Paul » en mai 2010⁹⁰¹. A celles-ci, nous pouvons ajouter le site, dit de la vallée secrète à Cilaos, découvert en 1995⁹⁰². Mais signalons tout de même que des sites ayant potentiellement accueillis des esclaves ont été fouillés

⁸⁹⁶ Benoît Bérard, « Un exemple d'archéologie en pays créole », communication présentée lors de la *lère Conférence internationale des archéologies de l'océan Indien* organisée par le G.R.A.H.T.E.R., 19 au 22 août 2000, Saint-Denis de La Réunion, 14 p. 7fig. [en ligne, sur HAL].

⁸⁹⁷ http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Mini-site/DRAC-Pays-de-la-Loire-Archeologie/Recherche-et-decouvertes/Resultats-de-la-recherche/ARCHIVES/Carte-archeologique.

⁸⁹⁸ Natacha Puglisi, Eléments pour la création d'une carte archéologique à La Réunion, mémoire de Master Histoire, sous la dir. de Jean-François Géraud, juin 2013, Université de La Réunion. 130 p., p. 10.

⁸⁹⁹ www.témoignages.re, 27 juin 2006. « Les rapports de fouilles ont aussi disparu » mis en ligne le 27 juin 2006, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/les-rapports-de-fouilles-ont-aussi-disparu,15895.html

⁹⁰⁰ Bruno Bizot, Saint-Paul, La Réunion, Cimetière-Marin, Fouille de sauvetage et d'évaluation. DAC OI : 2007, http://www.cresoi.fr/-Lecture-pour-tous-no3-; 20 pages. p. 4.

⁹⁰¹ www.témoignages.re, 22 mai 2010, « Pas de conclusions trop hâtives », mis en ligne le 22 mai 2010, consulté le 25 avril 2016, URL: http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/pas-de-conclusions-trop-hatives-surtout,43553.html

⁹⁰² Anne-Laure Dijoux, « L'archéologie du marronnage à La Réunion : le site de la vallée secrète dans le cirque de Cilaos », p. 245-260, in André Delpuech & Jean-Paul Jacob (dir.), *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris : La Découverte/INRAP, 2014, 407 p., p. 250.

dans le cadre d'opérations archéologiques préventives et que d'autres sites similaires ont été découverts via les archives écrites 903.

Il est intéressant de noter que la plupart des sites dont nous avons connaissance sont des sites funéraires, même si cette tendance s'estompe au profit des sites industriels. Depuis 2011, nous avons constaté que la presse, surtout écrite, relaie principalement les opérations qui traitent de la découverte d'ossements, à Saint-Gilles en septembre 2013⁹⁰⁴, Saint-Paul en 2007⁹⁰⁵, Sainte-Suzanne en 2012⁹⁰⁶. Faut-il y voir la marque d'un attrait local pour la mort comme cela a été dénoncé⁹⁰⁷, ou faut-il y voir la démarche administrative qui est mise en place? Pour revenir sur l'archéologie préventive, notons que dès 2004, le GRAHTER avait demandé par voie de presse la réalisation de fouille préventive autour d'un prétendu cimetière d'esclaves à Sainte-Marie⁹⁰⁸.

Dans une société coloniale très hiérarchisée, l'archéologie traite d'un groupe hétérogène de population 909. A cette hétérogénéité sociale, il faut ajouter des dissemblances culturelles et idéologiques 910. Il en va de même pour les esclaves qui ne forment pas un groupe uni. Ainsi, en plus des différences culturelles dues à leurs origines, il faut ajouter la distinction religieuse entre ceux qui étaient convertis ou non au catholicisme et surtout la différence entre ceux qui sont esclaves et ceux qui sont libres soit légalement, les affranchis, soit illégalement, les marrons.

Comment cela se traduit-il au niveau des sites en eux-mêmes ?

Typologie des sites archéologiques liés à l'esclavage à La Réunion

Leur inventaire permettrait leur classement selon des critères objectifs et invariables pour une meilleure étude. Ainsi, il est possible de décliner le potentiel archéologique en 6 catégories principales : « Voirie et

⁹⁰³ La prison Juliette Dodu (Saint-Denis), URL: http://www.inrap.fr/prison-juliette-dodu-rue-juliette-dodu-4756, & la « prison de Saint-Paul », aujourd'hui centre culturel Sudel-Fuma, qui a fait l'objet de recherches d'Alexis Miranville. Il a émis l'hypothèse que ce bâtiment de la période coloniale a été une prison au moins pour le premier quart du XIX^e siècle. *Journal de l'île de La Réunion* 24 juin 2015, « La longère a abrité une prison », mis en ligne le 24 juin 2015, consulté le 21 avril 2016, URL: http://www.clicanoo.re/?page=archive.consulter&id_article=480240.

www.zinfo974.com, 25 septembre 2013, «Ossements à Saint-Gilles, les archéologues attendent le feu vert », mis en ligne le 25 septembre 2013, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.zinfos974.com/Ossements-a-St-Gilles-Les-archeologues-attendent-le-feu-vert e61077 btrel

⁹⁰⁵ Le Journal de l'Île de La Réunion, 23 juin 2011, « Un cimetière d'esclave sous le parking ».

⁹⁰⁶ Le Quotidien de La Réunion, 10 janvier 2012, « Des ossements sous la pelleteuse ».

⁹⁰⁷ www.zinfo974.com, 10 septembre 2013, «Kollektif Domoun tonmomon », mis en ligne le 10 septembre 2013, consulté le 25 avril 2016, URL: http://www.zinfos974.com/Kolektif-Domoun a61338.html

⁹⁰⁸ www.temoignages.re, 24 avril 2004, «On ne peut pas tuer les esclaves deux fois...», mis en ligne le 24 avril 2004, consulté le 25 avril 2016, URL: http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/on-ne-peut-pas-tuer-les-esclaves-deux-fois,3199.html.

⁹⁰⁹ Nathan Schlanger, « Situations archéologiques, expériences coloniales », op. cit., p. 5.
⁹¹⁰ Idem.

aménagement ; Défense et militaire ; Construction civile ; Edifices religieux ; Les éléments funéraires ; Les espaces de production, de commerce et d'échange »911.

A celles-là, l'ajout de l'entrée *Esclavage* comme éléments à part entière semble indispensable pour l'île. En effet, cette thématique est celle qui à ce jour a fait l'objet du plus grand nombre d'opérations archéologiques. Néanmoins, une subdivision utilisant les éléments précités ou en y ajoutant des sous-entrées spécifiques telles que le marronnage permettrait de mieux les définir.

Les sites archéologiques liés à l'esclavage étudiés jusqu'à maintenant ne dérogent pas aux règles précitées. Ils ont tous été découverts de manière fortuite. Ainsi, ont été répertoriés dans une liste non exhaustive les sites qui sont en relation avec ces deux entrées : le prétendu cimetière d'esclaves de la Rivière-des-Pluies (Sainte-Marie)⁹¹² ; les ossements découverts en 1983⁹¹³ et la pierre gravée découverte en 1999 dans la forêt du Tapcal à Cilaos⁹¹⁴ ; le site du petit-Brulé (Sainte-Rose)⁹¹⁵ ; le cimetière de Saint-André⁹¹⁶ ; le cimetière de Saint-Philippe⁹¹⁷ ; la vallée secrète à Cilaos⁹¹⁸ ; le cimetière marin 2007⁹¹⁹ et 2011⁹²⁰ ; la Prison Juliette Dodu (Saint-Denis)⁹²¹.

⁹¹¹ Jean-François Géraud, « L'archéologie dans la ville. Saint-Denis de La Réunion », *Revue Historique de l'Océan Indien n° 11*, AHIOI, 2014, p. 188-201.

⁹¹² www.temoignages.re, 24 avril 2004, «On ne peut pas tuer les esclaves deux fois...», mis en ligne le 24 avril 2004, consulté le 25 avril 2016, URL: http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/on-ne-peut-pas-tuer-les-esclaves-deux-fois.3199.html

⁹¹³ www.témoignages.re, 27 juin 2006. « Les rapports de fouilles ont aussi disparu », mis en ligne le 27 juin 2006, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/les-rapports-de-fouilles-ont-aussi-disparu,15895.html & Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », op. cit., p. 24.

⁹¹⁴ Manuel Gutierrez, *Mission de recherche archéologique à l'ile de La Réunion du 3 au 8 mai 1999*. Rapport; Nanterre; septembre 1999; Service culturel de la Mairie de Saint-Paul [consultation sur place] & Jean-François_Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », *op. cit.*, p. 24.

⁹¹⁵ Manuel Gutierrez, Recherche archéologique à La Réunion. Saint-Maur-des-Fossés : Sépia Editions, 2010, 118 p.

 ⁹¹⁶ Thomas Romon., & Sudel Fuma, «Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion »,
 Archéopages, janvier 2009, n° 24, mis en ligne le 12 décembre 2012, consulté le 25 avril 2016.
 Novembre
 2015,
 p.
 82-83.

http://www.inrap.fr/userdata/c_bloc_file/7/7022/7022_fichier_actualites24-romon.pdf.

⁹¹⁷ www.temoignages.re, 6 septembre 2010, « Cette destruction est une bavure culturelle », J.-F. Géraud, mis en ligne le 6 septembre 2010, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.temoignages.re/chroniques/l-invite-e/cette-destruction-est-une-bavure-culturelle.45426.html.

⁹¹⁸ www.lemonde.fr, 11 mai 2012, « Esclavage : la vallée des hommes libres », mis en ligne le 11 mai 2012, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.lemonde.fr/sciences/article/2012/05/04/esclavage-la-vallee-des-hommes-libres 1695476 1650684.html?xtmc=archeologie la reunion&xtcr=11.

⁹¹⁹ Bruno Bizot, Saint-Paul, la Réunion, Cimetière Marin, Fouille de sauvetage et d'évaluation, op. cit.

⁹²⁰ Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma, Rapport de fouille: Saint-Paul Réunion Cimetière Marin. Diagnostic archéologique; juin 2011; http://www.reunion.pref.gouv.fr/drac/; 49 p.

À cette liste, il faut ajouter au moins les dix-sept sites 922 liés à l'esclavage mais surtout au marronnage, dont aucun n'a fait l'objet de fouille, recensés dans la première approche de carte archéologique. De plus, il faut ajouter les prospections Lidar réalisées afin de débusquer les sites de marronnages dans les hauts⁹²³. Ainsi, en tenant compte de ces éléments, nous pouvons déjà dresser une typologie pour les sites précités.

Nom du site	Condition de découverte	Date d'invention	Type d'Etude	Interprétation	Datation	Hypothèses
Ossement s du Tapcal	Fortuite	1983	Prospection Diagnostic	Elément funéraire : Sépulture. Esclavage	Inconnue	Sépulture d'un Esclave, d'un Marron ; d'un chasseur d'esclave
Pierre gravée du Tapcal	Fortuite	1999	Prospection Diagnostic	Construction religieuse : Habitat. Esclavage	Inconnue	Elément rituel
Structure du Petit- Brûlé	Tradition orale	2001;2002	Fouille archéologiq ue programmé e	Construction civile : Habitat. Esclavage	Seconde moitié du XIX ^e siècle	Habitat d'affranchi
Cimetière de Saint- André	Fortuite	2007	Diagnostic	Elément funéraire : cimetière. Esclavage	Attesté en 1856	Sépulture d'esclave malgache
Cimetière de Saint- Philippe	Prospection pédestre ; Tradition orale	aucune	aucun	Elément funéraire : cimetière. Esclavage	Attesté en 1789	Lieu d'inhumatio n pour toute la population
Cimetière d'enfant esclave de la Rivière- des- Pluies	Prospection pédestre	2003	aucun	Elément funéraire : cimetière. Esclavage	Inconnue	Enfant, esclave; Cimetière dit « la peste » qui a fait suite à l'épidémie de grippe

921 www.zinfo974.com, 6 aout 2013, «Saint-Denis, les vestiges de l'ancienne prison Juliette Dodu mis à nu », mis en ligne le 6 aout 2013, URL : http://www.zinfos974.com/St-Denis-Lesvestiges-de-l-ancienne-prison-Juliette-Dodu-mis-a-nu a60129.html

⁹²² Natacha Puglisi, Eléments pour la création d'une carte archéologique à La Réunion, op. cit.,

p. 111-112.

923 Journal de l'Île de La Réunion, 13 aout 2014, « Un laser sur la piste des anciens esclaves marrons », mis en ligne le 13 aout 2014, consulté le 25 avril 2016, URL : http://www.clicanoo.re/?page=archive.consulter&id article=433628.

						espagnole de 1919 ⁹²⁴ .
Vallée secrète	Fortuite	1995	Fouille programmé e	Esclavage	Inconnue	Esclave, marronnage
Cimetière de la Caverne	Fortuite	2007	Fouille de sauvetage et dévaluation (2007) Fouille programmé e (2011)	Elément funéraire : cimetière Esclavage	1788	Couche basse de population, esclave, affranchi, petit propriétaire
Prison Juliette Dodu	Programmé e	2013	Diagnostic archéologiq ue préventif (2013)	Edifice civil; Justice: prison Esclavage	1771925	Lieu de détention des esclaves et des blancs
Longère tôle	Bibliograph ique	2015	Aucun	Edifice civil; Justice: prison Esclavage	Attesté en 1806	Lieu de détention des esclaves et des blancs

Proposition de typologie pour les sites archéologiques liés à l'esclavage à La Réunion

Tous les sites précédemment recensés ont fait l'objet de fouilles archéologiques ou d'études archivistiques. Mais où se trouve la culture matérielle ? Nous savons qu'une grande partie des objets issue des fouilles du Petit-Brûlé a été dérobée⁹²⁶, mais qu'est-il advenu des objets archéologiques des autres sites, et notamment de ceux liés aux sites de marronnage ? Malheureusement, les objets au Tapcal ont disparu avant d'être étudiés plus profondément.

De plus, les objets liés à au marronnage n'ont jamais fait l'objet d'un regroupement en corpus ni d'étude⁹²⁷, alors même qu'ils permettraient d'étudier leur croyance et mode de vie⁹²⁸. Cela pose un problème au chercheur qui s'intéresse à la culture matérielle dans son ensemble car il n'y a pas de base de données comparative.

2. Comparaison des cimetières de Saint-Paul, et de celui de Saint-André

Même si la question du marronnage doit être légitimement évoquée, les sources sont trop minces pour pouvoir avoir une approche comparatiste.

⁹²⁴ Prosper Eve, Les cimetières de La Réunion. Contribution pour servir à une histoire des mentalités à La Réunion. Saint-André : Océan Edition, 1994, 174 p., p. 54.

⁹²⁵ Prison Juliette Dodu, rue Juliette Dodu, mis en ligne le 27 mai2014, modifié le 7 avril 2016. Consulté le 25 avril 2016, URL: http://www.inrap.fr/prison-juliette-dodu-rue-juliette-dodu-4756 926 www.témoignages.re; 26 décembre 2005, « De précieux objets de fouilles dérobés », mis en ligne le 26 décembre 2005, consulté le 25 avril 2016, URL: http://www.temoignages.re/lareunion/local-160/de-precieux-objets-de-fouilles-derobes,12585.html.

⁹²⁷ Jean-François Géraud, « Archéologie(s) réunionnaise(s) », op. cit., p. 19.

⁹²⁸ *Ibid.*; p.24.

Aussi avons-nous privilégié l'archéologie funéraire, car elle tient une place importante dans la discipline en fournissant de multiples renseignements sur la civilisation matérielle du défunt, et permet ainsi de percevoir les conceptions religieuses ou philosophiques de la conscience humaine⁹²⁹. Qui plus est, l'archéologie funéraire de l'esclavage a été utilisée comme fondation pour le début de la pratique officielle à La Réunion⁹³⁰.

Ainsi, intéressons-nous plus particulièrement à trois sites : celui des sépultures de la Caverne, l'ancien cimetière paroissial de Saint-Paul et le cimetière de Saint-André.

Présentation des sites comparés

Le choix des sites a dû répondre à des critères de circonstances de découverte, de mobilier exhumé et de l'existence d'une ou plusieurs sources d'étude.

Sans surprise, à chaque fois, des ossements ont été retrouvés car il s'agit avant tout de sites funéraires. La circonstance de découverte retenue pour les sites a été la découverte fortuite à la suite de travaux pour le cimetière paroissial⁹³¹ ou de phénomènes climatiques, forte houle pour Saint-André⁹³² et cyclone pour le cimetière marin de-Saint-Paul⁹³³. Enfin, les trois sites ont fait l'objet d'au moins un rapport circonstancié de découverte⁹³⁴. Dans le même registre, il faut ajouter les dates de découverte et d'étude qui devaient être rapprochées. Ainsi, le site de Saint-André a été fouillé en octobre 2008⁹³⁵, le site du cimetière de la Caverne fouillé deux fois en 2007 et 2011 et le site paroissial découvert en 2014⁹³⁶ soit sur 6 années. Cependant, des caractères discriminants ont été introduits afin d'avoir des bases de

⁹²⁹ Léo Barbe, «Sur l'interprétation matérialiste ou spiritualiste de l'iconographie des monuments funéraires », p. 185-221, in Cuadernos de Etnologia y Etnografia de Navarra Pamplona, 1984, vol. 15 (41-42), p. 1.

⁹³⁰ Édouard Jacquot, « De la découverte d'un cimetière d'esclave à la création d'un service régional d'archéologie à La Réunion », p. 83-94, in André Delpuech & Jean-Paul Jacob (sous la dir.), *Archéologie de l'esclavage coloniale*, *op. cit*.

⁹³¹ Marine Ferrandis & Georges Lemaire, La Réunion – SAINT-PAUL (97460), La Grande Fontaine, Ecole Rosalie Javouhey, Travaux d'installation d'un ascenseur, Découverte fortuite funéraire, Rapport d'intervention, 24 juillet 2014, DAC oI, décembre 2014, 10 p. [Consultation sur place].

⁹³² www.temoignages.re, 28 octobre 2008, « A-t-on exhumé le premier cimetière de Saint-André? » mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 25 avril 2016, URL: http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/a-t-on-exhume-le-premier-cimetiere-desaint-andre, 33274.html.

⁹³³ Journal de l'Île de La Réunion, 1^{er} mars 2007, p. 27 « Des tombes englouties dans le cimetière marin ».

⁹³⁴ Nous tenons ici à remercier le conservateur d'archéologie, Monsieur Edouard Jacquot de nous avoir permis d'utiliser le rapport circonstancié rédigé par Marine Ferrandis, adjointe à la conservation du patrimoine, et Georges Lemaire, ingénieur de recherche en archéologie, à la DAC of.

⁹³⁵ Thomas Romon, & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », op.

⁹³⁶ Marine Ferrandis & Georges Lemaire, La Réunion – SAINT-PAUL (97460), La Grande Fontaine, Ecole Rosalie Javouhey, op. cit.

comparaison tels que l'emplacement, ou la chronologie d'occupation ou la chronologie s'étend sur 175 ans.

Le cimetière de Saint-André

Commençons par le site de Saint-André dont l'histoire est incertaine. En effet, une première église et son cimetière aurait été créés en 1745, mais aucun document ne permet de donner leur emplacement ⁹³⁷. Il est rapporté que le cimetière, localisé sur le grand chemin à proximité des habitations, est abandonné en 1821 et un nouvel est établi en 1825. Ce faisant, l'actuel cimetière n'est pas le premier du quartier ⁹³⁸. En 1856, à Champ-Borne, la paroisse reconnaît la nécessité d'avoir un cimetière près de l'église pour éviter au corps de parcourir une lieue afin d'être enterré dans celui de Saint-André ⁹³⁹. Pour celui qui nous occupe ici, aucunes traces n'existent hormis les sépultures découvertes après la houle de 2007 par un promeneur. Ces tombes ont été fouillées en octobre 2008 par Thomas Romon Sudel Fuma et Jean-François Géraud, mais nous y reviendrons.

Les cimetières de Saint-Paul

L'ancien cimetière paroissial

Passons maintenant aux cimetières de Saint-Paul

Sur les quatre premiers sites funéraires qu'a connus le territoire de Saint-Paul trois seulement sont reconnus : l'ancien cimetière paroissial, le cimetière de la Caverne, dit aujourd'hui marin, et le cimetière de l'étang. En effet, le premier supposément au Vieux-Saint-Paul et n'a laissé aucune trace.

L'ancien cimetière paroissial se situait entre l'église et le presbytère et a dû être déplacé⁹⁴⁰. Même si l'on ne connait pas avec certitude la date de sa fondation, l'on peut supposer qu'elle est antérieure à l'édification de l'église paroissiale de Saint-Paul en 1688⁹⁴¹. Car dès son arrivée, G. Camenhem, curé de Saint-Paul de 1687 à 1690, dit avoir clôt, établi des cimetières canoniques et séparé les sépultures des riches de celle des pauvres⁹⁴².

Cette distinction entre riches et pauvres n'est pas particulière à Bourbon, dans la mesure où elle est pratiquée en Métropole où la spatialité renvoie à un ordonnancement de la Société. Les tombes des gens puissants sont le plus souvent proches, voire dans l'église 943.

Cependant, devant l'augmentation de la population, le site est saturé de tombes si bien que les distinctions y deviennent difficiles, contrevenant à

⁹³⁷ Thomas Romon & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », op. cit.

⁹³⁸ Prosper Eve, Les cimetières de la Réunion, op. cit., p. 18.

⁹³⁹ *Ibid.*, p. 48.

⁹⁴⁰ *Ibid.*, p. 71.

⁹⁴¹ Etienne Osty (Père) & Christian Duban, Si la paroisse de Saint-Paul m'était contée... vers le 350^e anniversaire. Sainte-Clotilde : Edition Surya/GRAHTER, 2013, 192 p., p. 19.

⁹⁴² Prosper Eve, Les cimetières de la Réunion, op. cit., p. 11.

⁹⁴³ Philippe Ariès, L'homme devant la mort. Paris: Edition du Seuil, 1977, 642 p., p. 315.

la législation en vigueur⁹⁴⁴. Le Conseil de la fabrique demande alors l'ouverture d'un second cimetière pour la paroisse. Mais la question de l'attribution vient se poser. Ainsi, le curé Davelu propose en 1788 : « D'attribuer le nouveau cimetière en bord de mer uniquement à l'usage des Blancs sans aveu et des esclaves, et que l'ancien serve aux Blancs et aux Noirs Libres »⁹⁴⁵.

L'on retrouve ici la volonté d'ordonnancement de la Société dans la proposition de l'homme d'Eglise de conserver deux cimetières en activité dans la paroisse. Le Conseil décide néanmoins qu'aucun enterrement ne se fera désormais dans ce cimetière⁹⁴⁶, pour laisser le cimetière de la Caverne comme seul lieu d'inhumation.

Le cimetière de la Caverne

Le cimetière de la Caverne est donc fondé en 1788⁹⁴⁷. La question de son attribution posée lors de son ouverture et la réponse⁹⁴⁸ du Conseil en font un espace unique à Bourbon car refusant la distinction entre les populations⁹⁴⁹.

Le site choisi pour l'édification du nouveau cimetière répond parfaitement aux normes hygiénistes en vigueur au XVIII^{e950}. Et malgré des dimensions tout à fait raisonnables, le site est rapidement engorgé. Ainsi, en 1834, une extension est envisagée d'abord vers le Nord. Mais le refus des autorités militaires de céder la batterie de canons qui se trouve juste à côté oblige à l'extension vers le Sud en direction de la ravine. Le cimetière épouse alors les contours qu'on lui connait encore aujourd'hui, mais il est de nouveau engorgé en 1863⁹⁵¹. La Marine empêchant toujours d'étendre le cimetière vers le Nord, le Conseil Municipal de Saint-Paul crée une commission cimetière afin de trouver un nouveau lieu d'inhumation. C'est finalement un grand terrain au Nord de la ville, à l'étang, qui est choisi. L'actuel cimetière de l'étang est ouvert en 1864⁹⁵².

Malgré l'extension de 1834, la situation du cimetière de la Caverne n'est pas reluisante car le désordre caractérise cet espace. Ainsi, en 1838,

947 François Lautret-Staub « Saint-Paul », in Jean-François Géraud (dir.), *Histoire des communes de La Réunion*. Editions Delphine, 5 vol., 2009, p. 131-215, ici p. 166.

⁹⁴⁴ Lucas Latchoumaya, Etude monographique d'une signalétique particulière du cimetière marin de Saint-Paul. Les croix en fer (1814-1950), mémoire de Master Histoire, sous la dir. de Jean-François Géraud, soutenu en juin 2014, Université de La Réunion, 2 vol., 181 p, 301 p., p.

⁹⁴⁵ Prosper Eve, *Les cimetières de la Réunion, op. cit.*, p. 27.

⁹⁴⁶ *Ibid* n. 78

⁹⁴⁸ « Cette distinction nous parait tout à fait révoltante, comme si nous n'étions pas tous égaux et que la poussière de l'homme blanc et de l'homme noir ne serait pas la même. C'est vouloir étendre les prérogatives de l'orgueil au-delà même du tombeau » cité dans Bernard Marek, *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663*, op. cit., p. 77.

⁹⁴⁹ Bernard Marek, *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663*, op. cit., p. 76.

⁹⁵⁰ Lucas Latchoumaya, Etude monographique d'une signalétique particulière du cimetière marin de Saint-Paul, op. cit., p. 11.

⁹⁵¹ François Lautret-Staub, « Saint-Paul », op. cit., p. 150.

⁹⁵² Bernard Marek, Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663, op. cit., p. 162

Eugène Dayot critique la désaffection et l'oubli du cimetière d'où une impression d'abandon se dégage tant le lieu est négligé. Puis une nouvelle fois en septembre 1844, dans *le Courrier de Saint-Paul*, il en décrit l'anarchie : « Les alentours du cimetière sont envahis de tous côtés par quelques tombeaux qui obstruent déjà le passage le long du mur, où la circulation devrait être libre et facile »953.

Quels résultats pour ces fouilles ?

L'archéologie en complément de l'histoire

Pour terminer notre approche de l'esclavage par le prisme archéologique, nous pouvons dire d'une part que dans la fonction complément à l'histoire, les fouilles archéologiques entreprises ont permis de corroborer la présence de sépultures organisées en cimetière. Ainsi, si l'on se réfère au cimetière marin, la découverte d'un site funéraire *extra muros* vient étayer les dénonciations d'Eugène Dayot sur la présence de tombes hors des murs. L'archéologie permet aussi de préciser le type de population inhumée. Ainsi, même si nous ne connaissons pas la chronologie exacte de l'utilisation du site de la Caverne, il est probable que cette partie du cimetière soit dévolue à la classe la moins aisée de la Société. En effet, aucun matériau pérenne ne signale la présence de ces tombes, ce qui oriente vers la thèse des indigents qui étaient inhumés pour une modique somme ⁹⁵⁴. De plus, la découverte d'une sépulture présentant des traces de mutilations dentaires propose que cet individu soit en relation avec le monde des esclaves ⁹⁵⁵ qui constitue la classe la plus défavorisée de la société coloniale.

Il faut ajouter que les sondages réalisés en 2011 ont permis de confirmer les faits évoquer pour la création du cimetière de l'étang. En effet, aucune sépulture n'a été mise au jour au-delà de la limite du mur Nord du site⁹⁵⁶ confirmant la zone de vide entr'aperçue par le refus du ministère de la Marine.

Le site de Champ-Borne à Saint-André, où une opération a eu lieu près de la mer en octobre 2008, a permis de mettre à jour une sépulture dont « les pratiques funéraires identifiées (...) ne sont pas catholiques » et qui « au vu des connaissances historiques actuelles, [il] s'agit probablement [de la tombe d'un esclave], peut-être malgache »⁹⁵⁷.

L'archéologie de l'esclavage a donc permis d'ouvrir une piste sur le traitement du corps de l'esclave après sa mort. Ainsi, lors des opérations au cimetière de la Caverne de Saint-Paul, en plus des marques dentaires, des marques de stress musculaire, matérialisées par des déformations osseuses,

⁹⁵³ Prosper Eve, Les cimetières de La Réunion, op. cit., p. 25-26.

⁹⁵⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁹⁵⁵ Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma, Rapport de fouille, op. cit., p. 17.

⁹⁵⁶ Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma, Rapport de fouille, op. cit., p. 6.

⁹⁵⁷ Thomas Romon & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », op.

ont été constatées sur des corps⁹⁵⁸. Il serait intéressant d'étudier l'ancien site paroissial qui n'a fait l'objet que d'un rapport de découverte fortuite, pour repérer des ossements d'esclaves inhumés avant 1788 en se référant à la spatialisation des cimetières au XVIII^e siècle. En effet, le fait d'avoir découvert des ossements à cet emplacement laisse présager que les tombes n'ont pas toutes été retirées. Toujours en partant de ce postulat, il serait alors possible en comparant l'état de santé de la population et leur positionnement de :

- Valider la thèse du cimetière d'esclaves pour le cimetière extra muros du site de la Caverne.
- Obtenir un échantillon de population afin de créer des bases de données fiables pour les opérations futures, sur le modèle de ce qui a été réalisé entre 1997 et 2002 en Guadeloupe⁹⁵⁹.

Si la possibilité d'intervenir sur ce site est limitée, il serait alors envisageable d'étudier un site différent mais présentant les mêmes caractéristiques, à savoir le cimetière marin de Saint-Leu. D'une manière générale, il serait bon de connaître l'état de santé de la population au XVIII^e et XIX^e siècles, pour savoir si une grande différence existait.

L'étude archéologique des sépultures permet aussi l'inscription de La Réunion dans un réseau dépassant largement le cadre de l'océan Indien. En effet, pour revenir à l'individu dont les incisives supérieures ont été taillées, cette pratique renvoie aux esclaves issus du Congo, du Mozambique et de Guinée 960 notamment. De plus, il s'avère que la découverte de ces marqueurs identitaires est rare. Ainsi, seulement quatre autres sites ont connu pareille découverte : les îles de la Guadeloupe, de la Barbade, de Saint-Martin et de Manhattan 961.

L'histoire complément de l'archéologie

Toujours autour du corps, les pratiques *post-mortem* sont révélatrices des pratiques culturelles du groupe auquel appartient l'individu. Ainsi, il est difficile de parler des sépultures de Saint-André du fait de leur petit nombre. Mais en comparant les gestes funéraires observés, l'on s'aperçoit que certains gestes sont les mêmes pour les sépultures de Saint-André et de Saint-Paul :

- > Sépulture en pleine terre ; sans trace de cercueil
- Décubitus dorsal
- Fâte à l'Est pour Saint-André, à l'Ouest pour Saint-Paul
- Membre inférieur en extension

Ces similitudes laissent penser qu'il s'agit d'un même groupe et cela même si l'orientation des têtes diffère. En effet, le défunt a la tête vers la mer.

⁹⁵⁸ Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma; Rapport de fouille, op. cit., p. 20.

⁹⁵⁹ André Delpuech, « Archéologie historique en Guadeloupe », Les nouvelles de l'archéologie, 108/109 | 2007, mis en ligne le 27 avril 2011, consulté le 08 mai 2016. URL: http://nda.revues.org/156; DOI: 10.4000/nda.156

⁹⁶⁰ Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma; Rapport de fouille, op. cit., p. 17.

⁹⁶¹ Edouard Jacquot, « De la découverte d'un cimetière d'esclave à la création d'un service régional d'archéologie à La Réunion », *op. cit.*, p. 93.

Peut-être est-ce une pratique funéraire? De plus, il serait intéressant de comparer ces sites à celui de l'ancien cimetière paroissial. Mais il est aussi intéressant de noter que l'on retrouve cette disposition dans les Antilles et notamment en Guadeloupe⁹⁶².

Il semblerait aussi qu'une attention particulière soit portée à la position des membres supérieurs qui ont été contraints sur le site de la Caverne. Il serait nécessaire d'investiguer dans cette voie afin d'en comprendre la signification⁹⁶³.

Enfin, l'étude de la culture matérielle de tombes permettrait d'entrer dans la civilisation matérielle du défunt, mais son absence peut aussi être signifiante. Ainsi, dans les trois espaces considérés, des sépultures sont pratiquées en pleine terre et des sépultures ont été pratiquées directement dans la terre sans cercueil, au moins une à Saint-André⁹⁶⁴, et au moins sept au cimetière de la Caverne 965. Cependant, des clous ont été retrouvés attestant de l'utilisation de cercueils pour d'autres sépultures adjacentes ⁹⁶⁶. En comparant ces éléments avec ceux d'un autre territoire ultra marin, la Guadeloupe, sur le site de l'Anse-Marguerite⁹⁶⁷, l'on peut voir dans la culture matérielle du cimetière de la Caverne des éléments particuliers. En effet, il n'y a pas d'éléments matériels dans les tombes. Ainsi, l'hypothèse des inhumations en linceul s'évapore car aucune épingle n'a été retrouvée, ni à Saint-Paul⁹⁶⁸ ni à Saint-André, orientant vers l'inhumation directement dans la terre. En ce qui concerne les clous de cercueil, ils sont aussi nombreux dans les sépultures de Saint-Paul que dans celles de Guadeloupe. En effet, au moins 25 clous ont été décelés sur une sépulture 969, tandis que sur la sépulture présentée en exemple dans « le site d'Anse-Marguerite (Guadeloupe, Grande-Terre). Présentation d'un cimetière d'époque coloniale », une quarantaine de clous étaient présents⁹⁷⁰. Ainsi, nous pouvons dire que les cercueils découverts en Guadeloupe et à La Réunion sont réalisés sans aucun souci d'économie apparent. En effet, dans un milieu où le fer est une matière première rare, sa présence vient renforcer le soin apporté à la réalisation des cercueils 971.

⁹⁶² André Delpuech, « Archéologie historique en Guadeloupe », op. cit.

⁹⁶³ Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma; Rapport de fouille, op. cit.

⁹⁶⁴ Thomas Romon & Sudel Fuma, « Pratiques funéraires non catholiques à La Réunion », op.

⁹⁶⁵ Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma; Rapport de fouille, op. cit., p. 13.

⁹⁶⁶ Sépultures S50, S 51, S56, S61, S62, S63, S64, in idem.

⁹⁶⁷ Patrice Courtaud & Thomas Romon, «Le site d'Anse-Marguerite (Guadeloupe, Grande-Terre). Présentation d'un cimetière d'époque coloniale », in Journal of Caribbean Archaeology, special publication #1, 2004, p. 58-67.

⁹⁶⁸ Ce propos est à nuancer dans la mesure où le sable n'a pas été tamisé.

⁹⁶⁹ Sépulture S50 : Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux & Sudel Fuma ; Rapport de fouille, op. cit.,

p. 39.

Patrice Courtaud & Thomas Romon, « Le site d'Anse-Marguerite (Guadeloupe, Grande-

⁹⁷¹ Ibidem.

Conclusion

La Réunion relève de l'archéologie coloniale. En effet, nous l'avons vu, l'archéologie à La Réunion se déroule dans l'espace-temps de la colonie de peuplement d'abord, colonie d'exploitation ensuite. L'archéologie de l'île est fortement liée à son patrimoine historique. A l'inverse des autres territoires du domaine français d'outre-Mer, cette archéologie ne s'est pas développée en même temps que les paradigmes propres à la discipline, ce qui lui inflige un handicap qu'elle tente tant bien que mal de surmonter en multipliant les domaines d'action et les opérations. Mais malgré le retard règlementaire, l'île a pu compter sur une pratique associative pour se structurer et sauvegarder ce qui pouvait l'être. Ainsi, l'archéologie primitive de La Réunion s'est principalement développée dans le giron de l'esclavage, mais dès son institutionnalisation, l'archéologie réunionnaise s'est tournée vers le préventif comme pratique principale, et ce faisant, vers l'archéologie industrielle. Si cela a permis de professionnaliser la pratique, elle n'a que peu pris appui sur le fonds local, préférant, à l'associatif, le cadre strictement professionnel de l'INRAP. Cette mise à l'écart du monde associatif a aussi permis à l'archéologie de se séparer de son caractère identitaire, mais a aussi ralenti les recherches autour de l'archéologie coloniale de l'esclavage, notamment autour de son aspect funéraire, alors que des champs sont ouverts et attendent le labour.

Malgré cette orientation vers le préventif, l'archéologie ne bénéficie pas encore totalement de la même intégration au cadre légal national, car elle ne dispose pas d'antenne locale de l'INRAP, ou d'un autre opérateur agréé pour les fouilles archéologiques préventives, la recherche coûte très cher, ce qui ralentit son application⁹⁷². Dans les autres territoires de l'outre-Mer français, l'archéologie préventive a permis de mettre en avant le patrimoine archéologique lié à l'esclavage, tandis qu'à La Réunion, une autre voie semble être privilégiée pour les opérations, celle de l'archéologie industrielle. Ainsi, si l'archéologie à La Réunion était rythmée par les découvertes fortuites, elle l'est aujourd'hui par la vente de bâtiments historiques et des opérations préventives qui vont de pair. C'est comme cela qu'en 2014, le site sucrier de Grand-Fond, a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive avant démolition pour y faire construire des logements⁹⁷³. Peut-être les friches industrielles sont-elles devenues les proies faciles de promoteurs peu attentifs à ce qui fait la cohésion d'un territoire⁹⁷⁴?

Même si l'orientation vers l'archéologie industrielle est légitime, elle pose la question du statut de l'archéologie de l'esclavage à La Réunion, et

973 www.zinfo974.com, 6 mars 2014, «St-Gilles: Une première archéologique, avant de construire des logements » mis en ligne le 6 mars 2014; consulté le 16 octobre 2015, URL: http://www.zinfos974.com/St-Gilles-Une-premiere-archeologique-avant-de-construire-des-logements a68969.html

⁹⁷² Au moment où sont écrites ces lignes.

⁹⁷⁴ Pour reprendre la définition du patrimoine du ministère de la culture pour les Journées Européennes du Patrimoine 2016.

plus largement celle de l'archéologie. En effet, si elle semble devoir s'intéresser à la question de l'identité des populations, elle ne peut pas traiter des représentations des groupes par les groupes eux-mêmes. Ainsi, il est reproché à l'archéologie de ne pas respecter les croyances et autres rites autour des sites funéraires⁹⁷⁵. Mais dans un même temps, l'on demande à identitaires⁹⁷⁶. l'archéologie trancher des auestions dichotomie contribue à opacifier la définition de l'archéologie pour le grand public, reléguant cette discipline au rang de lubie de personnages farfelus à la recherche de trésors, largement relayé par la presse. Cette opacité nuit à la discipline mais aussi à l'histoire dans la mesure où les sites archéologiques sont dans le moins mauvais des cas ignorés, et dans le pire pillés par des chasseurs de trésors comme à Saint-Philippe en mars 2016⁹⁷⁷. Ainsi, à la vue de ce pillage d'un site archéologique alors même que la discipline archéologique s'érige en source potentielle pour l'histoire de l'île depuis maintenant 6 ans, l'on peut se questionner sur les perspectives de recherche, et de façon plus générale sur son avenir à La Réunion.

0

⁹⁷⁵ www.temoignages.re, 5 février 2013, «Fouilles: science ou profanation?», mis en ligne 5 février 2013, consulté le 16 octobre 2015, URL: http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/fouilles-science-ou-profanation,63383.html

⁹⁷⁶ www.temoignages.re, 6 novembre 2007, « NON, Monsieur Bernard Marek! », mis en ligne le 6 novembre 2007, consulté le 16 octobre 2015, URL: http://www.temoignages.re/chroniques/disak-na-pou-di/non-monsieur-bernard-marek,25880.html

⁹⁷⁷ www.zinfo974.com, 1er mars 2016, « Saint-Philippe, le trésor de la Buse pillé », mis en ligne le 1er mars 2016 consulté le 26 avril 2016, URL : http://www.zinfos974.com/Saint-Philippe-Letresor-de-la-Buse-pille a98271.html.